

Compte rendu du conseil municipal du 1er décembre 2016

Membres présents : PILLOUD Claude, SALLAN Jean Michel, CRETIN Ludovic, MICHEL Pierre, PROST George, EPAILLY Stéphane, JEUNET Mélanie, SEIBERT Ludovic, CHENEVAS Andréanne, COLBACK LEITAO Marie-Paule, BOZZONETTI Thierry , GRILLET Sabine

Membres excusés : BRAND Michèle, SAILLARD Christine

Secrétaire de séance: EPAILLY Stéphane

1/ Approbation du compte rendu précédent

Celui-ci est adopté à l'unanimité

2/ Compte rendu commission, ECPI et syndicats

- Commission Tourisme de la COM-COM

La prise en charge financière de la signalétique prévue sur le parking du pic de l'aigle est à définir entre la CC Grandvallière et la commune de Chaux du dombief.

Des aménagements pour un point d'eau, un abri, la limitation d'accès des camping-cars sont en discussion, ainsi qu'un éventuel point info sur le haut des cascades du Hérisson.

Il est remarqué que le travail de communication de l'office du tourisme du Grandvaux est apprécié.

- Syndicat des eaux du Grandvaux

Le renforcement du réseau du bas de ville ne serait pas prévu avant 5 ans sauf si les travaux de renforcement électrique se font également. Ce point sera revu avec le SIEDEC et le SIEG.

- Commission COM-COM

L'EPAHD va modifier le nombre de repas distribué, ceux-ci passeront à 3 /jour, ils seront servis en chambre d'où l'achat de 2 chariots spéciaux.

L'agent d'entretien employé à ½ temps à l'EPAHD sera embauché à plein temps au service de la COM-COM.

- Programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive)

Le coût, que représente l'audit énergétique des 5 bâtiments proposés par la commune dans ce programme, est équivalent à 18 600 € subventionné à 70%, il resterait 5 580€ à la charge de la commune.

- Un projet de ferme coopérative collective de production solaire est à l'étude sur le secteur de la COM-COM

- Bulletin Municipal

Il est demandé à toutes les associations et tous les conseillers de fournir leurs éléments rapidement.

3/ Lotissement : avancement et tarifs des parcelles :

La réalisation des tranchées pour enfouissement des réseaux est en cours.

Une modification des tranchées drainantes a été établie afin d'avoir une parfaite stabilité des talus.

Un remblai supplémentaire est installé coté Sud afin de réaliser un stationnement.

Le prix des parcelles a été défini en fonction de leurs expositions, de leurs accès, de leurs superficies, et suivant le ressenti de chacun comme suit en TTC :

Parcelle N°1 : 42 000 €

Parcelle N°7 : 57 000 €

Parcelle N°2 : 44 000 €

Parcelle N°8 : 55 000 €

Parcelle N°3 : 41 000 €

Parcelle N°9 : 55 000 €

Parcelle N°4 : 34 000 €

Parcelle N°10 : 51 000 €

Parcelle N°5 : 31 000 € Parcelle N°11 : 48 000 €
Parcelle N°6 : 56 000 €

Le futur propriétaire de la parcelle N°8 demande une bande de terrain supplémentaire non-constructible à l'OUEST de la parcelle.
Le conseil est d'accord à l'unanimité du pour vendre cette bande de 5m X 32 m = 160 m² au prix de 48 €/m²

La parcelle communale cadastrée ZE28, constructible à proximité du lotissement d'une superficie de 1 500 m², sera scindée en deux. La parcelle obtenue d'environ 1 000 m² sera mise en vente pour un prix de 60 000 €

4/ Modification statuts de la CC GRANDVALLIERE:

Les statuts de la Com Com sont réécrits afin d'être en conformité avec la Loi NOTRE, sans qu'il n'y ait d'ajout ou de suppression de compétences existantes auparavant.
Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

5/ Avis de projet SCOT

Un résumé des travaux réalisé pour l'établissement du Schéma de Cohérence Territorial est présenté.
Ce dernier est adopté à l'unanimité.

6/ achat de parcelles forestière Melet

Les parcelles ZB10 et ZB 87 à Ilay étaient proposées à la vente pour 2 700€.
Le prix de ces parcelles a été négocié à 2 000€ et proposé au conseil à ce prix.
L'achat de ces parcelles à M. MELET Daniel est adopté à l'unanimité.

7/ Travaux 13 grande rue

Les travaux sont en cours avec quelques modifications.
Trois fenêtres de toit sont à remplacer car des fuites sont constatées, un devis a été établi par l'entreprise MICHEL de 2 900 € HT
Ce devis est accepté à l'unanimité

8/ Décision modificative Budget communal

Quelques virements de crédits sont nécessaires et acceptés à l'unanimité.

9/ Subventions : ski-club/ ACCA/ Souvenir français

-Ski-club : Une concertation entre les communes de St Laurent, St Pierre et Chaux du Dombief a eu lieu afin d'harmoniser le montant de la subvention de chaque commune.

Le montant commun est de 700 € par commune.

Cette subvention est acceptée à l'unanimité, Epailly Stéphane ne prenant pas part à ce vote.

- ACCA : une subvention est demandée par l'ACCA pour l'achat et installation d'un panneau solaire.

Un devis a été établi pour une somme de 1 680 €

Après concertation une subvention de 800€ est accordée sur présentation de facture acquittée.

- Souvenir Français : Une subvention de 200€ est accordée afin de réaliser l'entretien important des monuments de commémoration.

- Collège Louis Bouvier : Le collège Louis Bouvier de St Laurent en Grandvaux demande une subvention afin de financer diverses activités.

La subvention est refusée à l'unanimité.

10/ Conventions fondations 30 millions d'amis.

Une convention avec la fondation 30 millions d'amis et voté à l'unanimité afin d'aider au financement de la stérilisation des chats errants du village.

11/ Questions diverses

- Courrier de Jean-Louis MICHEL :

Il est demandé l'accord du conseil pour baptiser la maison du départ des pistes ;

« Le chalet du ski RENE JACQUEMET »

une voix contre, une abstention et 10 voix pour.

La requête est acceptée.

- Courrier de Mr GEHIN :

Mr GEHIN demande s'il lui est possible de louer un local au sous sol de l'ancien chalet afin d'y entreposer des matériels professionnel (échafaudage, etc...).

Cette demande est acceptée à l'unanimité, la location est fixé à 40€/mois

- Courrier de Thomas EPAILLY:

Thomas EPAILLY avec 5 autres jeunes du village demandent la possibilité de réaliser un

« City park » , (terrain de sport bitumé avec barrière périphérique ,cage de Hand ball,et panier de basket) à coté du terrain de tennis au stade.

La demande est acceptée à l'unanimité pour un accord de principe, une étude de faisabilité chiffrée sera réalisée, une décision sera prise en conséquence.

- ONE

L'encadrement pour l'exploitation des feuillus pour l'année 2017 est proposé à ;

4€ pour 700m³ = 2800€

Cette mission est acceptée à l'unanimité.

- Projet Commune Nouvelle

Un débat est ouvert sur la possibilité de créer une commune nouvelle, mais le conseil ne trouve pas d'intérêt à fusionner avec une autre commune.

La séance est levée à 23h35